

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE BAC

## DEMANDE D'OBTENTION D'UN BAC POUR LES DECHETS MENAGERS



### FOYER CONCERNE (REEMPLIR EN MAJUSCULE)

NOM :

ADRESSE (FACTURATION) :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

☎ :

EMAIL :

NOM :

ADRESSE (DE COLLECTE) :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

☎ :

EMAIL :

### MA DEMANDE

### DATE DE LA DEMANDE :

#### JE N'AI PAS ENCORE ETE DOTE

Raison :

- Non enquêté
- Manque de compréhension
- Rappel du n° vert trop tard

J'ai un ancien bac en place :

- Je demande la reprise
- Je garde l'ancien bac pour une utilisation autre. **Je ne le mettrai plus à la collecte.**

J'ai de la place pour stocker un ou des bacs

Oui -  Non

- Je peux venir chercher mes bacs à la Communauté de Communes
- Je demande la livraison des bacs (délai dépendant du nombre de demande)

**Le service prendra contact avec vous pour l'estimation de vos besoins en bacs.**

#### J'AI ETE DOTE MAIS JE SOUHAITE UN AJOUT DE BAC

##### AJOUT D'UN BAC OMR

Raison :

##### AJOUT D'UN BAC DE RECYCLABLES

Raison :

- Collecte par quinzaine inadaptée
- Autre (précisez) :

J'ai pris connaissance que le nombre de levées et le volume des bacs conditionnera le montant de la part incitative de mon entreprise.

Je consens au traitement de mes données personnelles selon les conditions RGPD décrites au verso.

### FORMULAIRE A RETOURNER A

[contact@cc-seletvermois.fr](mailto:contact@cc-seletvermois.fr) ou  
Communauté de Communes des Pays du Sel et du  
Vermois  
3 rue Louis Majorelle  
ZAC du Saulcy  
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

Fait le :  
A :  
Signature :

<b>REPONSE DE LA CCPSV (ne pas remplir)</b>	
<input type="checkbox"/> <b>Demande acceptée</b>	<input type="checkbox"/> <b>Demande refusée</b> Raison :
<b>BAC OMR LIVRE</b> <input type="checkbox"/> 120L – <input type="checkbox"/> 240L - <input type="checkbox"/> 360L - <input type="checkbox"/> 660L Cuve :  Puce :	<b>BAC RECYCLABLES LIVRE</b> <input type="checkbox"/> 240L - <input type="checkbox"/> 360L - <input type="checkbox"/> 660L Cuve :  Puce :
<b>Fait le :</b>	<b>Par :</b>

**Conditions RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)**

La Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois (CCPSV), responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard du e) de l'article 6 du règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à la gestion de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés ainsi que l'établissement de la TEOMI et de toute transmission d'information relative au service de gestion des déchets.

Elles sont destinées exclusivement au service de gestion des déchets de la CCPSV et des services relevant des conditions de paiement (comptable et ordonnateur). Elles sont hébergées par le prestataire Tradim.

En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Ces données sont conservées jusqu'à 6 ans après le départ hors territoire CCPSV du foyer ou de l'entité concernée.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (dite « Informatique et Libertés ») modifiée ainsi qu'aux dispositions du Règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) « RGPD », vous bénéficiez d'un droit d'accès ; des droits de rectification et de limitation des informations vous concernant ; du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement et du droit de définir le sort de vos données après votre mort et de choisir à qui la collectivité devra communiquer (ou non) les données à caractère personnel concernées.

Pour toute demande d'exercice de droit ou pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, vous devez vous adresser à [contact@cc-seletvermois.fr](mailto:contact@cc-seletvermois.fr). Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Pour aller plus loin

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>